

PREIXAN *Avenir*

Bulletin de Preixan n°125

Février 2016

L'Édito

L'église de notre village fait partie du patrimoine de la commune. Construite en 1857 sur les ruines de l'ancien château fort, elle n'est ni classée, ni inscrite au patrimoine national. Cependant, notre église n'en est pas moins précieuse et atypique de part son histoire mais aussi de part les peintures intérieures de ses voûtes et de ses murs. Cette église est aussi l'endroit dans lequel maints événements ont été vécus et seront vécus par bon nombre d'entre nous, Preixanais.

Les personnes qui pénètrent dans cet édifice imposant, à l'occasion d'un mariage, de funérailles ou d'un office religieux, ont pu constater, au fil du temps, l'état de dégradation avancée de l'enceinte intérieure.

Les intempéries sont de plus en plus incisives, fortes et détériorent inexorablement ce patrimoine de 159 ans.

Les dégradations sont de plusieurs ordres mais les pluies survenues le week-end des 13 et 14 février derniers ont engendré un effondrement partiel du plafond de la chapelle du confessionnal, qui, depuis, est interdite d'accès à toute personne.

La situation est critique ! Notre église est en péril ! Il nous faut, ensemble, penser sérieusement à sa sauvegarde et à sa restauration.

Ce constat dramatique, je le fais officiellement ici et vous en fait part. Les membres du Conseil Municipal ont pris conscience de la nécessité d'entamer une réflexion sur cette question. Après réunion, il apparaît que les travaux à réaliser sont très importants et que la commune ne pourra pas faire face financièrement avec ses propres deniers à la totalité du montant des travaux ... d'autres solutions sont à trouver pour collecter des fonds à court et moyen termes.

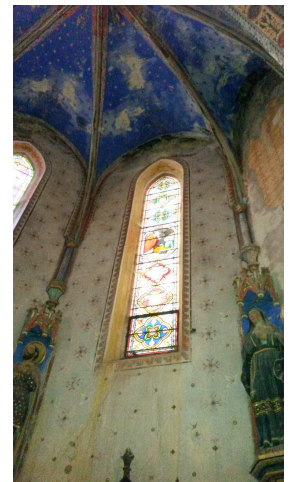
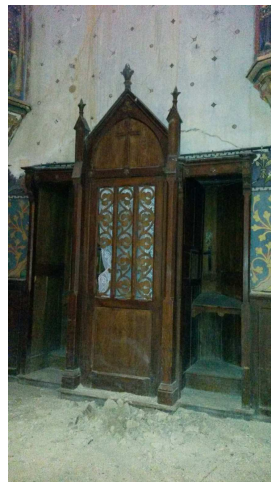
L'idée de la création d'une association a été émise et paraît être opportune. Ce projet, les Adjoints, les Conseillers et moi-même vous le soumettons aujourd'hui. Vous êtes invités à vous mobiliser pour la sauvegarde de notre église. Une association permettrait de faire des appels au mécénat populaire (particuliers, entreprises, associations), organiser des animations, ...

Votre engouement et votre investissement démontreraient votre attachement à ce patrimoine et à notre village. Je compte sur votre mobilisation qui permettra la remise en beauté et en lumière de notre église dans un futur assez proche.

Si vous souhaitez vous impliquer dans cette aventure associative, je vous invite à vous présenter en mairie pour vous faire connaître.

Sincèrement.

Patricia Dhumez, Maire.



Dans ce numéro :

- Édito du Maire
- Comptes rendus de conseils municipaux
- Communiqués
 - Prêt à taux zéro
 - Prime d'activité
- Carnet
- Un Preixanais à l'honneur
- TAP et RPI
- Vie locale
 - Tournoi Joël Claustres
 - Le Spartak de Preixan
 - Le Comité des Fêtes
 - Le Club du 3^{ème} Âge
- Le Relais de Preixan
- Annonce
- Infolettre électronique



Conseil Municipal du 15 Décembre 2015

Redevance pour l'occupation du domaine public par la société ORANGE

Madame le Maire informe l'assemblée que l'occupation du domaine public routier et non routier par les réseaux et les installations de communications téléphoniques peut faire l'objet d'une redevance. Afin de percevoir celle-ci pour l'année 2015, ainsi que pour les quatre années antérieures, Madame le Maire demande d'instaurer le principe de cette redevance pour la Société Orange, d'en fixer le montant annuel pour 2015 et d'appliquer un effet rétroactif sur les quatre années antérieures.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil décident d'accepter, à l'unanimité, ces propositions.

Deux délibérations seront rédigées.

Approbation du plan communal de sauvegarde (PCS)

Madame le Maire indique que la commune s'était engagée en 2011 dans l'élaboration d'un PCS afin de prévenir et d'assurer la protection et la mise en sécurité des personnes face aux risques naturels et/ou technologiques majeurs. Les sociétés PREDICT SERVICES et BRL Ingénierie ont élaboré ce plan. A ce jour, le PCS de Preixan étant terminé, il convient, afin de le rendre exécutoire, de l'approuver.

La proposition est acceptée à l'unanimité. Une délibération sera rédigée.

Modification du tableau des emplois de la commune

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que, suite au décès de Madame Nathalie CANIONI, survenu le 15 octobre 2015, il est nécessaire de modifier le tableau des emplois et de réorganiser les emplois du temps des agents travaillant à l'école, afin de régulariser les heures complémentaires

.../

/...

effectuées pour le transport scolaire des écoliers depuis le 1^{er} septembre 2015. Il est proposé à l'assemblée les suppressions des postes : d'adjoint administratif 1^{ère} classe à 35 heures hebdomadaires, d'Agent Social 2^{ème} classe à 25 heures hebdomadaires et d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles 1^{ère} classe à 26 heures hebdomadaires et les créations des postes d'Agent Social 2^{ème} classe à 29 heures et d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles 1^{ère} classe à 29 heures hebdomadaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide les suppressions et les créations des différents postes, à l'unanimité. Des délibérations seront rédigées.

Approbation de la durée d'amortissement des frais d'étude du SYADEN

Madame le Maire rappelle que les communes de moins de 3500 habitants ont obligation d'amortir les comptes relatifs aux frais d'études, entre autres. Le SYADEN a effectué en 2013 une étude, « Conseil en Économie Partagée » (CEP) qui fait, en cette fin 2015, l'objet d'une facturation. Madame le Maire préconise une durée d'amortissement des frais de cette étude sur 5 années. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil acceptent à l'unanimité cette proposition. Une délibération sera rédigée.

Convention pour une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage avec l'ATD 11

Madame le Maire rappelle que la commune est adhérente à l'Agence Technique Départementale de l'Aude qui assure, notamment, une assistance à maîtrise d'ouvrage dans le domaine de la voirie.

Les membres du Conseil souhaitent engager une étude sur le réaménagement de la Route Départementale 211 qui traverse notre village.

.../

/...

Ainsi, il convient de signer une convention entre la commune et l'ATD11 afin de bénéficier d'une assistance technique et de faire réaliser cette étude.

Après en avoir délibéré, l'assemblée autorise, à l'unanimité, Madame le Maire à signer la dite convention et tous documents afférents à ce projet.

Décision modificative

Madame le Maire expose à l'Assemblée que, dans le cadre du Budget Primitif 2015 du CCAS, une décision modificative est nécessaire.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil acceptent, à l'unanimité, d'adopter la décision modification du BP 2015 du CCAS relative à une diminution de 300 € au 6232 (fêtes et cérémonies) et d'une augmentation de 300 € au 6561 (secours d'urgence).

Questions diverses

- Madame le Maire informe les membres du Conseil que la Sarl « Angelys Immo », domiciliée à Perpignan, a formulé, par courrier, une demande de rétrocession de la voirie et des espaces communs du lotissement de Rousine. L'assemblée émet quelques réserves, la société n'ayant pas honoré tous les engagements initiaux du permis de lotir relatifs, notamment, aux aménagements des espaces collectifs (voirie, plantations végétales). Une réponse sera faite en ce sens à cette société.

- La commune avait demandé en 2014 l'intervention des chantiers d'insertion du CIAS de Carcassonne Agglo, au niveau du muret de la rue de l'église et du mur du cimetière. L'intervention est fixée pour la deuxième partie du mois de juin 2016.

Conseil Municipal du 1^{er} Février 2016

Redevance pour l'occupation du domaine public par la société ORANGE

Madame le Maire informe l'assemblée que l'occupation du domaine public routier et non routier par les réseaux et les installations de communications téléphoniques peut faire l'objet d'une redevance. Afin de percevoir celle-ci pour l'année 2016, Madame le Maire demande d'instaurer le principe de cette redevance pour la Société Orange, d'en fixer le montant annuel pour 2016.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil décident d'accepter, à l'unanimité, cette proposition.

Une délibération sera rédigée.

Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2016

Madame le Maire indique qu'il est nécessaire de procéder à l'ouverture des crédits concernant le mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2016. .../

/...

Les factures à mandater sont les suivantes: pour la voirie: 20 637,00 €, pour le matériel informatique: 2 096,40 €, pour l'amortissement des frais d'urbanisme du PLU: 3 645,52 € et d'étude du SYADEN: 140,00 €.

La proposition est acceptée à l'unanimité. Une délibération sera rédigée.

Fixation du nombre d'autorisation de stationnement de taxis sur la commune

Madame le Maire informe l'Assemblée qu'il est nécessaire de fixer un nombre d'autorisation de stationnement de taxis sur la commune et propose de fixer ce nombre à un.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, la proposition. Un arrêté municipal sera rédigé.

Taxe de séjour forfaitaire applicable aux hébergements touristiques

Sujet non avenu, Preixan n'étant pas une commune touristique classée.

Communiqués



Qu'est-ce que le prêt à taux zéro ?

Le prêt à taux zéro, ou PTZ (dénommé également PTZ+), a été progressivement modifié afin de favoriser l'accession sociale à la propriété des ménages modestes.

Il s'agit d'un prêt immobilier sans frais de dossier et dont les intérêts sont à la charge de l'État, attribué sous conditions de ressources aux personnes n'ayant pas été propriétaires depuis au moins deux ans.

Les évolutions du PTZ en 2016

L'article 107 de la loi de finances pour 2016, mise en application par le décret n° 2015-1813 du 29 décembre 2015, simplifie et élargit le prêt à taux zéro :

- le PTZ peut désormais financer jusqu'à 40 % de l'achat d'un logement dans le neuf,
- les plafonds de revenus sont augmentés, permettant à davantage de ménages d'en bénéficier,
- le remboursement du prêt peut être différé de 5, 10 ou 15 ans selon les revenus,
- pour l'achat de logements anciens à réhabiliter, le PTZ est étendu à l'ensemble du territoire,
- les ménages peuvent louer leur logement au bout de 6 ans, sans attendre le remboursement total du prêt.

L'Anil, Agence nationale pour l'information sur le logement, publie une analyse complète du [prêt à taux zéro à compter du 1^{er} janvier 2016](#), à jour des textes de décembre 2015.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de l'Anil, [Prêt à taux zéro](#)



Une prime d'activité pour les petits revenus.

La prime d'activité est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, pour un premier paiement en février 2016.

Elle remplace le Rsa "activité" et la Prime pour l'emploi.

Vous êtes bénéficiaire de l'Aah et travaillez en milieu ordinaire ou protégé (Esat), vous pouvez peut-être percevoir la prime d'activité.

Pour percevoir la prime d'activité, des conditions sont à remplir.

La demande de prime d'activité doit être déposée directement en ligne sur le site de la [caf.fr](#) ou [msa.fr](#)

Les personnes ne disposant pas d'un accès internet chez eux peuvent se rendre au centre de la CAF ou MSA où elles trouveront des espaces dédiés.

CARNET

Le dimanche 31 janvier 2016, Monsieur Marius MARY s'en est allé, à l'âge de 93 ans.

Nous présentons toutes nos sincères condoléances à sa famille.

TAP sur le RPI

Au cours du dernier cycle des TAP, les élèves des écoles de Preixan et de Rouffiac ont participé à des activités très variées :

- pour Preixan : initiation cuisine pour les GS et CP-CE1, hockey et initiation à l'anglais pour les GS, initiation à l'espagnol pour les CP.

- pour Rouffiac : Mon calendrier 2016 et Art visuel (connaissance de certains peintres, étude des différentes couleurs, des différents modes de peintures ...).



Les tout-petits ainsi que les petites sections ont réalisé des brioches des rois avec leur maîtresse ; les plus grands ont été conviés pour partager le goûter.

Les GS, CP et CE1 ont participé à une sortie cinéma pour voir le film de "La belle et la Bête".



UN PREIXANAIS MIS A L'HONNEUR

Le 29 septembre 2015, à CARCASSONNE, place du Général De Gaulle, Monsieur Hugues BIVER, a été promu au grade de Chevalier de la Légion d'honneur, promotion 2015.

Cette distinction lui a été remise par le Général Henri PONCET, le jour de la Saint Michel, patron des parachutistes du 3^{ème} RPIMa.

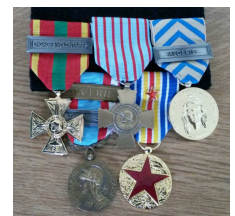
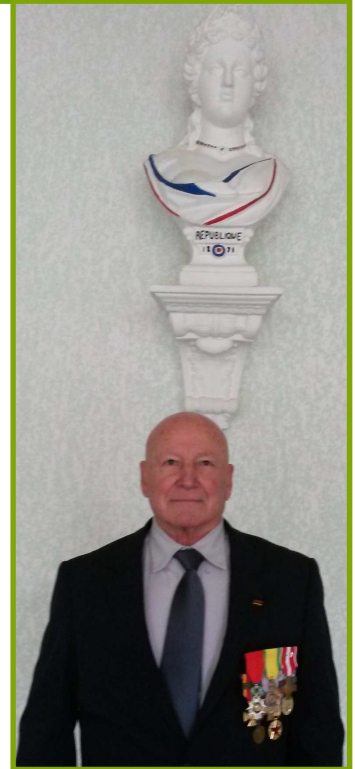
L'engagement de Monsieur BIVER a débuté tôt dans sa vie, puisqu'à l'âge de ses 19 ans, il s'engage volontairement en 1958 pour partir en Algérie et Tunisie, dans la section des parachutistes coloniaux.

Durant les événements de 1965, pendant deux ans, Monsieur BIVER sera affecté à Djibouti, au bataillon de commandement et des services (BCSG).

Sa carrière militaire se poursuit à CARCASSONNE, au 3^{ème} RPIMa, de 1967 à 1975.

Puis pendant un an il sera affecté au régiment de marche du Tchad (RMT) et, à l'âge de 42 ans, il suivra un stage d'initiation à l'IPAGE (Institut de Psychologie Adapté à la Gestion de l'Entreprise).

À son actif, Monsieur Hugues BIVER, Adjudant Chef, s'est vu décerner d'autres décorations : citation à l'ordre de la division, étoile de bronze : ordre de régiment et citation pour blessure de guerre.



RPI Preixan-Rouffiac

Les enfants des écoles de Preixan et de Rouffiac d'Aude ont été conviés au foyer de Preixan pour le spectacle de Noël offert par les municipalités et les coopératives scolaires.

Le groupe "Bouille et tambouille" ont régalé les enfants sur le thème de l'alimentation avec des comédiens compétents et un spectacle adapté à tout âge. L'après-midi a été clôturé par un goûter concocté par les parents et les boissons ont été offertes par les écoles.

Repas de Noël : les enfants ont pu déguster un super repas grâce à l'équipe de cuisinier de Roullens.

Au menu : Salade composée avec crevette/surimi, canard et pommes duchesses et, pour dessert, de la bûche.

Preixan Avenir

La commission Informations-Communication vous informe des dates de parution du bulletin d'informations du village pour l'année 2016 :

les 26 février, 22 avril, 24 juin, 26 août, 21 octobre et 16 décembre.

Bonne année de lecture !

Vie locale - Animations

Tournoi Joël Claustres

Samedi 30 janvier 2016, s'est déroulé, pour la deuxième année consécutive, le tournoi Joël Claustres, organisé par la section des Jeunes de Limoux-Lauquet 13.

Plus de 300 enfants, des écoles de rugby de Limoux, Lézignan, Carcassonne, Ornaison, Aragon, étaient réunis sur les stades de Pomas et de Preixan.



Un grand merci aux organisateurs pour cette journée, à la famille de Joël Claustres pour sa présence, ce jour-là, et aux participants, parents et enfants. Le tournoi s'est clôturé par une remise de trophées suivie d'un goûter.

Spartak de Preixan

Après les fêtes de fin d'année, la saison a repris sur les chapeaux de roues.

- Preixan s'est déplacé à Pexiora pour la **coupe Favre**. Malgré leur envie, défaite et élimination de la coupe sur le score de 3 à 1.
- 11^{ème} journée de championnat : Preixan se déplaçait à Badens pour y affronter l'équipe d'Ozanam. **Très belle victoire** sur le **score de 0 à 3**. Preixan confirme sa place en haut du tableau.
- 12^{ème} journée : le Spartak jouait contre Ventenac en nocturne chez eux, **victoire preixanaise 0 à 4**.
- 13^{ème} journée : Preixan recevait l'équipe de Moussan et a continué sur sa bonne lancée, **victoire 2 à 0**.
- 14^{ème} journée : **Victoire** de Preixan à Badens sur le **score de 1 à 7**.
- 15^{ème} journée: **Victoire 8 à 1** contre Villegly à Preixan.

Comité des Fêtes

Le comité des fêtes vous invite à sa fameuse
Omelette de Pâques le lundi 28 mars 2016 au foyer de Preixan.

Courant mars, les membres du comité des fêtes passeront dans le village afin de vous faire participer à leur **tombola de Pâques**.

Le **programme de la journée** et l'**inscription au repas** vous **seront déposés dans vos boîtes aux lettres** à ce moment-là.

Merci à vous pour le bon accueil que vous allez leur réserver et à très vite !

Club du 3^{ème} Age

Jeudi 17 décembre 2015, une trentaine de nos aînés se sont retrouvés dans les locaux du Club du 3^{ème} Âge pour y fêter Noël.

Un petit loto a été organisé et un goûter a été offert par le club à ses adhérents. Pour les aînés du village qui n'ont pu se déplacer, le goûter leur a été porté à domicile.



CLUB DU 3^{ème} ÂGE

PREIXAN

REPAS ANNUEL

Le Club du 3^{ème} âge organise le 1^{er} repas de l'année,

le **dimanche 10 avril 2016 à 12h15**

au restaurant « Le Relais de Preixan »

Menu espagnol :

- jambon, pain con tomate et salade verte
- feuilleté aux fruits de mer à l'espagnole
- paëlla de Marie
- dessert
- vin de pays, café

Prix du repas : 26 €

Paiement à l'inscription, chez Madame Noëlle CROS
ou chez Madame Marie MONTAHUC

Date limite d'inscription : **samedi 2 avril 2016**

COUPON REPONSE — repas du 10 avril 2016

NOM :

Prénom :

Nombre de personnes :

CLUB DU 3^{ème} ÂGE

PREIXAN

VOYAGE

Le Club du 3^{ème} âge de Preixan organise une journée

aux Saintes Maries de la Mer

le jeudi 16 juin 2016

Départ de Preixan vers 06h45 en direction des Saintes Marie de la Mer.

Arrivée en Camargue vers 09h45.

A 10h00, vous embarquerez à bord d'un bateau pour une croisière de 1h30. Vous découvrirez le cœur de la Camargue accessible seulement par l'eau. Le capitaine vous délivrera des commentaires tout le long du parcours et vous observerez la faune et la flore, sans oublier la Manade de taureaux et de chevaux présentée par un gardian.

Déjeuner au restaurant, au menu :

- Soupe de poissons
- Gardianne de taureau et son riz
- Crème caramel maison
- Vin et Café

A partir de 14 heures, temps libre pour aller visiter l'église ou flâner en ville.

A 15h30, promenade à bord du petit train Camarguais. Durant le circuit de 50 mn, vous emprunterez les chemins et routes bordant les étangs, les marais et roubines. Vous découvrirez le règne animal où chevaux, taureaux et flamants roses cohabitent en toute harmonie. Vous aurez un aperçu de l'histoire et des traditions du village des Saintes Maries de la Mer.

Retour vers Preixan.

Prix par personne : 67 € paiement à l'inscription

Inscriptions avant le **samedi 14 mai 2016** chez Mme Noëlle CROS tél : 04.68.26.80.54

ou chez Mme Marie MONTAHUC

COUPON REPONSE - Voyage aux Saintes Maries de la Mer du 16 juin 2016

NOM :

PRENOM :

Nombre de personnes :

N° de téléphone (facultatif) :

Commerce

Restaurant LE RELAIS DE PREIXAN

Les Jeudis du Relais

À déguster sur place, dans le cadre du menu à 14 €
(entrée, plat, dessert, quart de vin inclus)

ou à emporter, en plat unique à 8 €.

- 3 mars : Parmentier de canard
- 10 mars : Choucroute garnie
- 17 mars : Paëlla de Marie
- 24 mars : Chili con carne
- 31 mars : Fricassée de fèves Grand-mère
- 7 avril : Blancs de seiche à l'américaine
- 14 avril : Cassoulet du chef

Certains plats peuvent changer selon les approvisionnements de nos fournisseurs. Merci de votre compréhension.

Réservations **avant le mercredi matin** au :
04.68.26.35.54 ou 06.74.91.63.52

Soirée CHOUCROUTE le Vendredi 11 MARS 2016 au Restaurant Le Relais de Preixan

Menu :

Frisée aux lardons et croûtons

Choucroute garnie

Dessert du chef

**La soirée sera animée par le
groupe RE LAMP**

Prix de la soirée :
25 € bière et vin compris

Réservations au :
04.68.26.35.54 ou
06.74.91.63.52

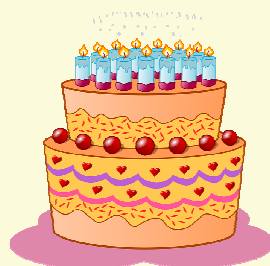
Le Relais de Preixan fête ses 15 ans le 23 avril 2016

au foyer de Preixan avec un grand buffet campagnard.

Animation musicale tout au long de la soirée.

Le prix et les horaires vous seront communiqués ultérieurement par des affiches dans les différents commerces du village.

Renseignements et réservations au 04.68.26.35.54 ou au 06.74.91.63.52.



Annonce

Maison de village à louer

Salon-salle à manger, cuisine, 3 chambres, salle d'eau, deux toilettes, cellier/buanderie. Surface totale de 107 m².

Libre à partir du 1^{er} avril 2016.

Les personnes intéressées peuvent prendre des renseignements et se présenter ou téléphoner au secrétariat de la mairie de Preixan. (tél. : 04 68 26 80 55)

L'infolettre de Preixan

Soyez informé régulièrement des actualités de notre village en vous abonnant gratuitement à l'infolettre électronique de Preixan.

Pour cela, indiquer votre adresse de messagerie dans le formulaire d'inscription sur le site internet officiel de Preixan www.preixan.com - Besoin d'aide : communication@preixan.com

La rédaction

Direction de la publication :
Patricia DHUMEZ

Commission Info-Com

Rédaction - Maquette

Josiane ARMERO

Patricia DHUMEZ

Magali DICK

Véronique PLA

Michel RIEUSSEC

Jérôme VALINA

À votre écoute

Contacts :

communication@preixan.com

mairie.preixan@wanadoo.fr

Visiter site web officiel :

www.preixan.com